

ORDRE DE SAINT - LAZARE ET DE NOTRE - DAME DU MONT - CARMEL

- 11 octobre 1608 -

HISTORIQUE & MODALITÉS D'ATTRIBUTION

L'Ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel résultait de la fusion de deux Ordres royaux.

Avant de l'étudier, revenons en quelques lignes, sur l'origine de l'Ordre de Saint-Lazare.

ORDRE DE SAINT-LAZARE

Selon une légende, ce fut 125 ans avant la naissance du Christ, qu'aurait été créé l'Ordre de Saint-Lazare. Mais Saint-Lazare, qui était le frère de Marie et de Marthe, fut selon la Bible, ressuscité à Béthanie (Palestine) par Jésus Christ.

Avant la reconquête de Jérusalem par les croisés en 1099, un hôpital accueillant les lépreux avait été créé aux portes de la ville sainte et placé sous le patronage de Saint-Lazare. Lors des croisades, les religieux servant cet hôpital créeront vers 1060 un Ordre religieux militaire composé de moines-soldats hospitaliers, l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem, dont les Chevaliers portaient sur l'habit, à hauteur de la poitrine, une grande croix de tissu vert. L'Ordre partageait son activité entre les œuvres de guerre et de miséricorde. Après la perte de Jérusalem en 1187, l'Ordre se réfugia en France en 1291 et se plaça sous la protection du Roi Louis VII, qui lui attribuât le château de Boigny, situé près d'Orléans ; ce lieu devenant dès lors la résidence du Grand maître de l'Ordre. La gestion de toutes les maladreries du royaume lui fut confié et de nombreuses commanderies furent alors établies sur tout le territoire du royaume de France. Les derniers membres de l'Ordre restés présents en Terre sainte en furent chassés en 1253. Ces éléments suivirent le Roi Saint-Louis et rallièrent Boigny. Avec le temps, la diminution graduelle du nombre des lépreux entraîna pour l'Ordre des bouleversements. Le rôle et l'importance de l'Ordre déclinant, sa réunion avec l'Ordre de Notre-Dame de Bethléem fut envisagée par le Pape Pie II. Cette entreprise étant restée sans suite, il faillira disparaître en 1490 lorsque le Pape Innocent IV tentera de le supprimer en l'intégrant à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Le royaume de France s'opposera à cette décision. Finalement, en 1572, la branche italienne de l'Ordre et ses biens fusionneront avec l'Ordre de Saint-Maurice fondé par le duc de Savoie, pour donner naissance, vers 1600, à l'Ordre des Saints-Maurice et Lazare. Toutefois, le Roi de France avait gardé les biens de la branche française de l'Ordre de Saint-Lazare. C'est ainsi qu'en 1608, Henri IV réuni ces biens et la grande maîtrise, à l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel.

ORDRE DE SAINT-LAZARE ET DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL

Les 16 et 28 février 1608, le Pape Paul V créait, à la demande du Roi Henri IV, l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel ; sans doute comme une preuve de la sincérité de la conversion à la foi catholique du Roi de France, le 25 juillet 1593. Le 11 octobre 1608, le roi fusionnait le nouvel Ordre avec la branche française de l'ancien Ordre de Saint-Lazare. Ainsi fut créé l'Ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, composé de 100 Chevaliers issus de la grande noblesse (huit quartiers de noblesse), rompus à la carrière des armes et astreints à une discipline religieuse rigoureuse. C'était un Ordre à caractère militaire, dont le chef souverain, le roi, désignait le Grand maître. C'est le dernier Grand maître de l'Ordre de Saint-Lazare, Philibert de NERESTANG, qui fut le premier à être nommé, le 4 avril 1608, à cette charge. Lui succéderont, François-Michel le TELLIER, marquis de Louvois, puis Philippe de COURCILLON, marquis de Dangeau. Cette grande maîtrise revint ensuite aux princes de sang du royaume : le duc d'Orléans, le duc de Berry et enfin le comte de Provence.

Sous le règne du Roi Louis XIV, l'Ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel perdra son caractère spécifiquement militaire, à partir de la création de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il récompensera dès lors des personnes issues de la petite noblesse, des bourgeois récemment anoblis, voire des roturiers comme les architectes Jules HARDOUIN-MANSART et André Le NOTRE. Au 18^{ème} siècle, l'Ordre fut bien souvent décerné à des personnalités du corps diplomatique. La bulle papale de 1668 permit enfin à l'Ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, d'être reconnu par le Saint-Siège. En effet, jusqu'alors la Grande maîtrise était reconnue par ce dernier comme étant uniquement celle de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel.

L'édit royal de 1672, permit à l'Ordre d'être pourvu d'une dotation, constituée de toutes les propriétés foncières, tous les biens, droits et revenus des Ordres éteints ou supprimés. Par ailleurs, tous les hôpitaux, léproseries et autres institutions hospitalières lui furent attribuées. Devenant financièrement puissant, il fut alors possible de verser une rente aux officiers titulaires de l'Ordre. Son activité fut centrée en particulier, sur l'assistance aux pauvres, notamment les militaires retirés de l'armée et dans la nécessité. Dans le domaine diplomatique, l'Ordre s'occupait des contacts avec les états d'Orient et avec ceux du Maghreb. Il fit aussi la chasse aux pirates, en armant à Saint-Malo deux voiliers, le « Saint-Lazare » et le « Notre-Dame du Mont-Carmel ».

Le dernier Grand maître, le comte de Provence (le futur Louis XVIII), voulu réorganiser l'Ordre en créant deux classes de Chevaliers et en lui confiant l'éducation des jeunes officiers du royaume ; l'administration de l'École royale Militaire de Paris lui étant dévolue et l'admission dans l'Ordre octroyée à trois élèves par an. Sous son autorité, le vert est adopté comme nouvelle couleur du ruban et un modèle de collier est adopté.

Mais la Révolution contrariera ces projets, car l'Ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel sera, à l'instar des autres Ordres monarchiques, aboli par le décret du 15 octobre 1792.

Malgré cela, il continua à être décerné à des fidèles ou des étrangers servant le roi en exil.

Sous la Restauration, l'Ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel ne fut pas attribué par les Rois Louis XVIII et Charles X ; l'Ordre étant contraire aux

principes de la charte constitutionnelle du 2 mai 1814, dont un texte consacrait l'égalité des sujets du roi. Cependant, l'Ordre survivra en s'éteignant doucement ; l'ordonnance du 16 avril 1824 précisant que l'Ordre est toléré mais plus conféré depuis 1788. Par ailleurs, il sera demandé aux titulaires de ne plus en porter les insignes. Finalement, l'Ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel sera définitivement supprimé en 1830.

Curieusement, vers 1910, un « Ordre de fantaisie » se faisant appeler « Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem » est apparu en Europe. C'est une réminiscence bouffonne, voire une escroquerie historique condamnée en 1935 et 1953 par le Saint-Siège dans un solennel avertissement aux catholiques sur la valeur de ce pseudo-Ordre.

CARACTÉRISTIQUES

RUBANS

Ordre de Saint-Lazare : ruban de couleur verte.

Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel : ruban de couleur amarante (rouge foncé tirant sur le violet).

Ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel : initialement, le ruban utilisé fut celui de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, changé en 1773 au profit de celui de l'Ordre de Saint-Lazare.

INSIGNES

CROIX

Ordre de Saint-Lazare

Originellement, les Chevaliers de l'Ordre de Saint-Lazare portaient sur leur robe une grande croix verte en tissu.

Ils adopteront ultérieurement le port d'une croix double face en or à quatre branches anglées de fleurs de lys d'or et terminées par huit pointes boutonnées.

Le centre de chaque branche portait une queue d'aronde, émaillée de vert et bordée d'émail blanc sur l'extérieur.

Sur l'avvers : le médaillon central portait l'effigie en pied de Saint-Lazare entouré par la devise

ATAVIS ET ARMIS sur un fond d'émail vert.

Sur le revers : le médaillon central, cerclé d'or, représentait Saint-Lazare sortant du tombeau.

Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel

Croix double face en or à quatre branches anglées de fleurs de lys d'or et terminées par huit pointes boutonnées.

Le centre de chaque branche portait une queue d'aronde, émaillée amarante et bordée d'émail blanc sur l'extérieur.

Sur l'avvers : le médaillon central, cerclé d'or, portait l'effigie en pied de la Vierge à l'enfant entourée de rayons dorés.

Sur le revers : le médaillon central, cerclé d'or, portait trois fleurs de lys sur fond doré.

Ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel

Croix double face en or à quatre branches anglées de fleurs de lys d'or et terminées par huit pointes boutonnées.

Le centre de chaque branche portait une queue d'aronde, émaillée amarante sur l'avvers et vert sur le revers, bordée d'émail blanc sur l'extérieur.

Sur l'avvers : le médaillon central portait l'effigie en pied de la Vierge à l'enfant entourée de rayons dorés.

Sur le revers : le médaillon central représentait Saint-Lazare sortant du tombeau entouré par la devise

ATAVIS ET ARMIS sur fond d'émail vert.

Vers le milieu du 18^{ème} siècle, une couronne royale surmontera la croix.

COLLIER

1779 vit la création d'un collier, réalisé par FORMEY, devant être porté par les Chevaliers les jours de cérémonies et arboré dans leurs armoiries. L'orfèvre fabriquera ainsi 92 colliers composés de mailles en or représentant le chiffre de la Vierge, celui de Saint-Lazare et de palmes vertes placées en croix. Douze groupes de cinq grains de chapelet en argent séparaient les mailles. La croix de l'Ordre était suspendue au collier à l'aide d'une chaînette d'or.

PLAQUE

Une grande croix de malte à huit pointes de soie verte portait au centre une croix grecque en argent. Sur cette dernière était gravée la devise de l'Ordre ATAVIS ET ARMIS ainsi que les monogrammes AM (pour la Vierge Marie) et SL (pour Saint-Lazare).

Les Chevaliers de première classe verront, à partir de 1778, leur plaque bordée par des paillettes d'or.

CROIX D'ÉCOLE

Une croix dite de « minorité » fut attribuée, entre 1754 et 1779, aux meilleurs élèves officiers de l'École royale Militaire de Paris. Cette petite croix, d'un diamètre de 22 mm et représentant les deux Ordres réunis, fut remplacée à partir de 1779 par la croix de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel.